

Antécédents de l'Assemblée générale de 2023

Cardinal Michael Czerny S.J.¹

Tout le monde sait ici que le Saint-Père a pris des mesures drastiques en novembre dernier pour remédier aux lacunes dans le fonctionnement du Secrétariat général. Je suis certain que cela vous a tous surpris et troublés. Je suis également certain que vous souhaitez que je vous expose ce qui s'est passé. Vous avez besoin d'être assurés que ces changements étaient nécessaires et appropriés. Si j'échoue à vous rassurer, vous aurez du mal à exercer vos responsabilités au sein de cette Assemblée avec l'état d'esprit positif qui s'impose.

Ainsi, dans les quelques minutes qui vont suivre, je vais essayer d'expliquer cette situation aussi bien que je le peux. Au terme de mes explications, je pense que certains d'entre vous — et j'espère, beaucoup d'entre vous — seront pleinement satisfaits parce que j'aurai répondu à vos préoccupations. Et j'espère que ceux qui demeureront insatisfaits dialogueront avec ceux qui seront en paix.

Voici mon premier point : laissez-moi vous dire ce que N'était PAS cette intervention. Ce n'était pas un examen de *Caritas Internationalis* en général. Il ne s'agissait pas de remettre en cause les réalisations admirables et nécessaires de *Caritas Internationalis* ou de certains de ses membres. Je pense que cela est parfaitement clair. Je connais depuis très longtemps l'immense valeur de *Caritas*. C'est devenu encore plus frappant pour moi lorsque j'ai occupé mes fonctions à la Section Migrants et Réfugiés. En voici un exemple. Durant l'épidémie de COVID-19, nous avons créé un centre d'échange d'informations sur les initiatives locales pour aider toute sorte de personnes dont la situation était devenue désespérée. Par exemple, de nombreux travailleurs migrants qui avaient soudainement perdu leur travail, sans ressources pour rentrer chez eux, d'autant que les frontières étaient fermées. Les *Caritas* locales, souvent soutenues par d'autres membres un peu partout, étaient très actives pour trouver des logements, offrir des services et fournir des moyens de survie. Nous avons publié des Bulletins remplis d'histoires de cet excellent travail local.

Vous pouvez apporter d'autres exemples qui illustrent mon premier point : la nomination d'un Administrateur [commissaire] temporaire du Secrétariat général et des organes de gouvernance en novembre dernier n'a jamais constitué une critique du bon travail accompli par la Confédération.

Mon deuxième point concerne le processus en lui-même. Tout simplement, certaines personnes travaillant au Secrétariat général/international se sont plaintes de problèmes sur leur lieu de travail.

¹ Préfet du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral.

Combien ? Ce qui a été dit exactement et par qui ? ... Ce sont des détails que je me dois de garder confidentiels. Et, de fait, ces détails importent peu, puisque ces plaintes n'ont pas directement entraîné de changements. Ils ont plutôt constitué la raison de mener une enquête systématique. Je vous demande ici de reconnaître que le travail exceptionnel accompli par *Caritas* ne justifie ni n'excuse de sérieuses lacunes dans la façon dont le Secrétariat général/international accomplit ses tâches quotidiennes et dont il traite le personnel.

Cela m'amène au troisième point. Les problèmes ne se réduisaient pas à quelques plaintes isolées. Cela est apparu clairement lors d'une enquête qui a été exhaustive quant au nombre et à la portée des entrevues. Aucune personne souhaitant s'exprimer n'a été ignorée. Et l'enquête n'avait aucun aspect caché ni d'issue prédéterminée. En effet, si elle avait révélé que les plaintes qui l'avaient déclenchée n'étaient le fruit que de l'insatisfaction de quelques employés, les étapes suivantes auraient été entièrement différentes.

Quatrième point : comme vous le savez, à la suite des déclarations de novembre dernier, les résultats de l'enquête ont révélé des modèles de relations de travail et des procédés qui empêchaient le Secrétariat général/international de fonctionner correctement. En outre, ceux-ci nuisaient au bien-être du personnel. Ils mettaient les actions, le nom et la réputation en danger, non seulement de *Caritas Internationalis*, mais de toutes les *Caritas*. En conséquence, après avoir considéré et évalué ces résultats, le Pape a apporté des changements dans la direction. Il a aussi demandé une révision des statuts, de sorte que les nouvelles normes et pratiques permettent aux organes compétents de la Confédération de détecter et de résoudre les futurs problèmes. Ce travail a immédiatement commencé : la guérison a commencé, les statuts ont été révisés, le Secrétariat a été en mesure de préparer cette Assemblée et *Caritas Internationalis* a été mise en état de fonctionner et de mieux servir à l'avenir.

Avec ces 4 points, il ne s'agit pas d'une critique de tout, mais de plaintes sérieuses qui ont requis de l'attention ; une enquête compétente a révélé des schémas de défaillance ; ceux-ci représentaient des dangers clairs et réels exigeant une réponse vigoureuse. Les changements ordonnés par le Pape ont été drastiques pour des personnes que vous aviez appris à connaître et à apprécier. De plus, il est intervenu à un moment délicat : *Caritas* était en pleine convention pour célébrer une coopération fraternelle ; personne ne songeait à des changements aussi drastiques.

J'espère que cela a permis de répondre à certaines ou même à toutes vos perplexités. Certes, vous pouvez vous sentir tristes, déçus ou amers. Je le comprends parfaitement et je compatiss profondément.

Je souhaite répondre à vos sentiments très légitimes. Pour cela, j'ai inventé une petite histoire, une sorte de parabole. C'est l'histoire d'une personne qui s'appelle Cari Inter. Bien entendu, ce pseudonyme renvoie à *Caritas Internationalis*. Mais suivez-moi tandis que je vais essayer d'exposer la situation en matière de relations humaines et personnelles.

Cari Inter est un de vos très très bons amis. Un jour, vous apprenez que Cari s'est senti très mal et a consulté plusieurs docteurs. Naturellement, vous êtes anxieux de savoir ce qu'il en est. Vous demandez autour de vous, mais vous ne pouvez pas vous attendre à ce que les docteurs partagent toute la vérité avec vous, entrent dans les détails du diagnostic, car il leur faut respecter les normes de la confidentialité. Ces dispositions protègent le droit de Cari à la vie privée (*privacy*). Aussi

acceptez-vous l'information limitée qui vous est donnée, même si vous en êtes frustrés et préoccupés.

Ensuite, vous apprenez qu'un traitement pénible et douloureux lui a été prescrit et qu'il doit commencer tout de suite. Cela vous choque, car vous n'auriez pas voulu que la santé de votre ami soit autant menacée. Vous avez le cœur brisé de savoir que ce traitement fera souffrir votre ami. Vous voudriez qu'il en aille différemment. Vous pensez : « Il serait mieux de prendre un peu plus de temps, de ne pas se précipiter, d'être plus doux ! ». Vous êtes tentés de réagir en suppliant qu'on repousse un peu les délais. Ou que l'on applique un traitement plus léger : toute chose qu'il serait plus facile à supporter pour votre ami.

Mais, en réalité, vous reconnaissez que ces pensées ne sont que le fruit de votre amour et de votre préoccupation. Vous n'avez aucune raison de ne pas faire confiance aux docteurs et vous savez bien que la santé de Cari dépend de la poursuite fidèle du traitement prescrit par les docteurs à la lumière de ce qu'ils ont découvert. Et, pour les docteurs, ne pas agir fermement et vigoureusement serait déroger à leur responsabilité.

Laissez-moi conclure mon histoire en la reliant aux quatre points que j'ai exposés précédemment. Premièrement, les docteurs acceptent l'idée que votre ami Cari Inter est une personne exceptionnelle ; vous avez bien raison d'admirer et d'aimer Cari. Deuxièmement, les docteurs n'ont pas agi sur la base d'une suspicion ou de quelques rares symptômes ou d'un examen bâclé. Troisièmement, au contraire, ils ont procédé à un diagnostic approfondi. Quatrièmement, cet examen a abouti à des résultats probants et à une prescription pour rétablir la bonne santé de Cari et prévenir d'éventuelles rechutes. Aussi tous les amis de Cari doivent-ils être reconnaissants pour ce traitement, aussi pénible soit-il.

Et maintenant, un dernier point : Quand et comment est-il préférable que les amis de Cari apprennent la nouvelle ? L'une des solutions aurait été d'envoyer un message à chaque *Caritas* et d'organiser une conférence de presse. Pensant qu'il serait préférable (même si ce n'est pas nécessairement moins douloureux) qu'un bon nombre d'amis chers à Cari soient réunis, le cardinal Tagle et moi-même avons fait l'annonce lors de la conférence à Rome le 22 novembre. Si cela aurait été moins choquant par e-mail et par la presse, je suis vraiment désolé pour votre détresse et votre souffrance supplémentaires.

Pour résumer le message de la parabole : la nomination d'un Administrateur temporaire a constitué un acte d'amour et de bienveillance, pas une dénonciation, car *Caritas* est chère au cœur du Pape, de l'Église et du Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral. C'était un passage nécessaire pour réparer et peaufiner un organe essentiel pour l'Église tout entière.

Et, je vous en prie, ne pensez pas que la parabole se prolonge dans le temps. Au contraire, elle connaît une fin heureuse. Très bientôt, après cette Assemblée générale, l'administration temporaire, qui a été mise en place en novembre dernier, prendra fin et vous aurez de nouveau à élire et nommer votre direction selon vos statuts.

Désormais le travail est entre vos mains. Lorsque *Praedicate Evangelium* affirme que le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral (DSDHI) « est compétent à l'égard de *Caritas*

Internationalis [...], conformément à [ses] statuts » (PE Art. 174 § 2),¹ nous comprenons bien que cela signifie offrir des conseils lorsque cela est requis et intervenir pour éviter des dommages lorsque cela est nécessaire. Les statuts établissent clairement que la mission de *Caritas Internationalis*, le choix de ses priorités, la sélection des voies et des moyens pour parvenir à des résultats, leur évaluation et la correction de certaines lacunes, vous reviennent entièrement.

Nous nous réjouissons et nous rendons grâce pour les services rendus par *Caritas* — charité, assistance, développement, justice — et que notre foi et notre Église attendent de nous. Ils comportent la spiritualité et la pratique du bon Samaritain. Le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral est heureux d'avoir pour mandat d'accompagner *Caritas Internationalis*.

Aller de l'avant en tant qu'organe unique avec de nombreux membres dans le monde entier est, bien sûr, intrinsèquement difficile. À certains moments, les choses fonctionneront maladroitement et les efforts apparaîtront coûteux et inefficaces. S'il vous plaît, soyez patients. C'est comme cela que les familles vivent et grandissent, même lorsqu'elles vivent ensemble, mais spécialement lorsqu'elles sont dispersées. Les familles sont fondées sur des relations mutuelles d'amour et d'entraide, mais elles sont aussi le lieu où peuvent s'exprimer des tensions et de la tristesse. *Caritas Internationalis* est une grande famille avec un riche potentiel qui naît de la foi et des différences. Il y a de la place pour l'amélioration — il en sera toujours ainsi pour les choses dans le monde réel — et tout le monde souhaite que la famille *Caritas* prospère et grandisse, selon ce qu'a dit Jésus, « comme un arbre, si bien que les oiseaux du ciel viennent et font leur nid dans ses branches » (Mt 13, 32).

Votre Confédération, dans sa diversité, reflète l'Église à une petite échelle : une *koinonia* ou communauté, dispersée et mondiale, existant presque partout, caractérisée par un modèle de relations participatives et de gouvernance partagée. De fait, les semences de la synodalité font partie de l'ADN même de *Caritas Internationalis*.

Pour permettre à *Caritas Internationalis* d'accomplir correctement sa mission, c'est-à-dire de remplir ses fonctions de façon plus pertinente, il était nécessaire de réviser son cadre réglementaire en vigueur. Nous remercions Dieu pour les nouveaux statuts. Néanmoins, de nouveaux statuts et de nouvelles procédures sont de simples mots. Ils ne peuvent pas tout résoudre à eux seuls, sans vos compétences et votre dévouement, hommes et femmes de *Caritas*. Je vous en prie, consacrez les meilleures énergies et ressources que vous possédez à l'exécution de ces fonctions statutaires et à la gouvernance de cette Confédération irremplaçable. Comme le Pape François nous le demande constamment, rappelez-vous de prier le Seigneur de vous guider et de vous donner la force. Je suis certain que l'Esprit Saint guidera votre discernement et éclairera vos choix. Avant de conclure, je veux remercier l'administration temporaire pour son travail. J'espère que le DSDHI a correctement soutenu ses efforts.

¹ Le DSDHI « exerce les compétences réservées par le droit au Saint-Siège dans l'érection et la surveillance des associations internationales de bienfaisance et des fonds constitués aux mêmes fins, conformément aux dispositions de leurs statuts et dans le respect des normes en vigueur » (PE, Art. 174 § 3).

C'était un travail difficile, dans un laps de temps très court. Aussi sommes-nous tous reconnaissants envers les anciens dirigeants pour leur contribution, en particulier en ouvrant la voie pour créer un réseau *Caritas Internationalis* plus fraternel, avec les niveaux internationaux et régionaux mieux intégrés et avec les *Caritas* des différentes nations qui apprennent à mieux collaborer au sein d'une mission partagée pour servir l'humanité. Changer en vue du futur ne signifie pas renier ce qui a été fait par le passé.

À partir de maintenant, puissions-nous tous suivre l'exemple du « serviteur bon et fidèle » (Mt 25, 23) qui sait comment utiliser intelligemment les biens et éviter toutes suggestions ou tentations qui seraient contraires à la *caritas*. *Caritas Christi urget nos* (2 Co 5, 14). Que votre travail ensemble soit guidé par la boussole de la parole de Dieu en valorisant vos multiples compétences. Que tous les chemins que vous suivez favorisent la réconciliation, en laissant derrière vous les tensions et divisions passées et les déchirures qui nous privent de la joie de l'Évangile, l'*Evangelii Gaudium*, qui devrait être notre bannière fière et puissante. Puissiez-vous ensemble dessiner les meilleurs itinéraires, afin de continuer à être le bras « aimant » de l'Église et que la foi, l'espérance et l'amour vous inondent et imprègnent votre service.

Enfin, que le Seigneur comble vos efforts de ses bénédictions durant les prochains jours de votre Assemblée générale.